



Vous avez rendez-vous pour passer un examen d'imagerie médicale

Nos locaux et nos équipements sont désinfectés selon les normes actuellement en vigueur.

Veillez prendre connaissance de ces consignes sanitaires à respecter scrupuleusement :

- Vous devrez vous rendre seul à votre rendez-vous,
Ou
Avec 1 seul accompagnant si nécessité absolue (enfant, mobilité ou compréhension réduites).
- Munissez-vous de tous les documents nécessaires (documents de sécurité sociale, de mutuelle, ordonnance pour l'examen), d'un moyen de règlement et d'un stylo personnel.
- Remplissez tous les questionnaires envoyés en vue de votre examen.
- Enlever tous vos bijoux.
- Prévenez-nous par téléphone en cas d'apparition de signe évocateurs de Covid (toux, fièvre...) avant le rendez-vous
- **Le port d'un masque médical ou grand public (= tout dispositif permettant de couvrir la bouche et le nez) est obligatoire dans nos locaux.**
- Si vous avez rendez-vous au Centre d'imagerie des Tilleroyes :
 - Garez vous sur le parking de la clinique, attendez dans votre voiture et rentrez dans le Centre d'imagerie à l'heure précise de votre rendez-vous.
- Si vous avez rendez-vous à la Clinique Saint-Vincent :
 - Garez vous sur le parking de la clinique, attendez dans votre voiture : la secrétaire vous appellera et vous fera rentrer dans la clinique.
- Si vous avez rendez-vous au Cabinet des Deux Princesses ou au cabinet d'imagerie des Hauts du Chazal
 - Garez vous sur le parking du cabinet, attendez dans votre voiture et rentrez dans le Cabinet de radiologie à l'heure précise de votre rendez-vous.
- Il vous sera demandé de respecter les gestes barrières habituels et de vous laver les mains à l'aide d'une solution Hydro-alcoolique

Seul le respect de ces consignes vous permettra de passer un examen en toute sécurité et de freiner la propagation du virus.